

SERVICES À LA CARTE

FORMATION

“RENFORCER
MES COMPÉTENCES POUR
GÉRER LA SANTÉ
DE MON ÉLEVAGE.”

Formation par un spécialiste de GDS Bretagne :

- > Le plan de biosécurité en élevage de volailles

En collaboration
avec la CRAB



- > La maîtrise de la qualité de l'eau
- > Réussir la décontamination et le contrôle de vecteurs de maladies en élevage de volailles
- > Le contrôle des paramètres de l'ambiance dans mon poulailler

www.gds-bretagne.fr/formation

AUDIT-CONSEIL

“AMÉLIORER
MES PERFORMANCES.”

- > Audit selon le cahier des charges de l'interprofession Volailles de chair
- > Audit bien-être animal
- > Conseil projet de construction ou de modification des bâtiments d'élevage
- > Diagnostic Regard extérieur ambiance des poulaillers



CONTACTS DE PROXIMITÉ

MON INTERLOCUTRICE DE TERRAIN

- > **Estelle VILLEGER**
Référente technique section avicole
06 28 51 59 33

MON ASSISTANTE DE LA SECTION AVICOLE

- > **Laurence COULAN**
Tél. 02 96 01 37 03

TOUTES LES INFORMATIONS DÉTAILLÉES

(CGV, conditions d'adhésion
et d'accompagnement financier)
disponibles sur le site internet

- > www.gds-bretagne.fr



Section AVICOLE

MON OFFRE SANTÉ 2024

EXPERTISE SANTÉ / SOLUTIONS CONCRÈTES / VISION SANITAIRE GLOBALE

CONTACTEZ-NOUS !



contact@gds-bretagne.fr



02 99 87 36 36



www.gds-bretagne.fr

PRÉVENTION

“JE PROTÈGE LA SANTÉ DE MON ÉLEVAGE”

Biosécurité

- > Information sur le plan de biosécurité en élevage de volailles
- > Audit-conseil en biosécurité, obligatoire depuis le 29/09/2021 (arrêté ministériel)
- > Audit-conseil croisé en biosécurité en élevage mixte bovin et volaille de ponte (SPÉCIFIQUE risque SALMONELLE)

INFORMATIONS TECHNIQUES ET INTERVENANTS SANTÉ AVICOLE

- > Fiches techniques
- > Listes de produits
- > Listes d'intervenants en élevage

VEILLE

“JE SÉCURISE LA PERFORMANCE DE MON ÉLEVAGE”

Veille qualité de l'eau – puits et forage



SOLUTION SANTÉ

“JE RETROUVE DES ANIMAUX EN BONNE SANTÉ AU PLUS VITE J'AGIS EFFICACEMENT POUR MAÎTRISER LA MALADIE “

Accompagnement

- > Maîtrise des insectes (mouches, ténébrions...)
- > Maîtrise des salmonelles à l'échelle de l'exploitation
- > Assurer la décontamination de mon élevage entre les lots

Expertise

Intervention sur un élevage ou sur une zone géographique

- > Botulisme
- > Autres maladies virales ou bactériennes
- > Pathologies inter-espèces

Conseil amélioration qualité de l'eau – puits et forage

MA COTISATION

“JE SOUHAITE BÉNÉFICIER DES AVANTAGES DE LA SECTION AVICOLE”

Forfait élevage

- > 36,14 € par élevage
- + 27,55 €/1 000 m² de surface



Cotisation proportionnelle à la surface de mes bâtiments

- +27,01€ pour 1000 m² de surface de bâtiment



100% du conseil pris en charge par GDS Bretagne

